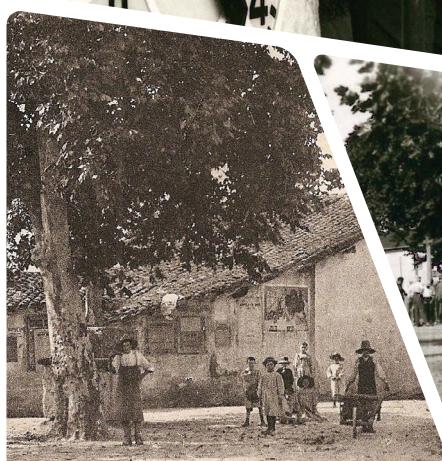


Nievroz

entre terre et eau

www.ville-nievroz.fr



GUIDE PRATIQUE **2025**

MANIFESTATIONS LOCALES

JANVIER

10 janvier	Vœux du Maire	MUNICIPALITÉ	Grande salle des fêtes
18 janvier	Soirée boom	SOU DES ECOLES	Grande salle des fêtes
25 janvier	Soirée théâtre	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle des fêtes
25 janvier	Tirage des rois et AG	ANCIENS COMBATTANTS	Petite salle des fêtes

FÉVRIER

1 février	Vente de boudins	STE DE CHASSE	Place Aristide Briand
3 février	AG	STE DE PÊCHE	Petite salle des fêtes

MARS

2 mars	Thé dansant	ANCIENS COMBATTANTS	Grande salle des fêtes
8 mars	Cuisse de bœuf	CLUB CANIN JONS-NIÉVROZ	Grande salle des fêtes
15/16 mars	Weekend tartes	SOU DES ÉCOLES	Grande salle des fêtes
22 mars	Carnaval	COMITÉ DES FÊTES	Esplanade

AVRIL

7 avril	Exposition peinture	COMITÉ DES FÊTES	Gde/Pte salle des fêtes
12 avril	Chasse aux œufs	PARENTS D'ÉLÈVES	Centre village
26 avril	Congrès	ANCIENS COMBATTANTS	Gde/Pte salle des fêtes

MAI

3/4 mai	Animation Soirée	RIDERS COUNTRY	Gde/Pte salle des fêtes
8 mai	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Monument aux Morts
8 mai	Vin d'honneur	ANCIENS COMBATTANTS	Petite salle des fêtes
17 mai	Atelier Vélos Fleuris	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes
24 mai	Repas dansant	CLASSES EN 5	Grande salle des fêtes
24/25 mai	Course de barques	ANSN	Stade Nautique/Camping

JUIN

31 mai/1 juin	US Festival	RIDERS COUNTRY	Gde/Pte salle des fêtes
3 juin	Boom des CM	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes
14 juin	Gala de danse	TEN'DANCE	Grande salle des fêtes
27 juin	Kermesse	PARENTS D'ÉLÈVES	École
28 juin	Estivale Niévrande	MUNICIPALITÉ	Camping
28 juin	AG	RIDERS COUNTRY	Petite salle des fêtes

MANIFESTATIONS LOCALES

JUILLET

14 juillet	Journée champêtre	ANCIENS COMBATTANTS	Camp/Pte salle des fêtes
26 juillet	Repas champêtre	STE DE CHASSE	Grande salle des fêtes

AOÛT

30 août	Inscriptions	TEN'DANCE	Salle Henri Dunant
---------	---------------------	-----------	--------------------

SEPTEMBRE

6/7 septembre	Journée dansante	RIDERS COUNTRY	Grande salle des fêtes
28 septembre	Farfouille	COMITÉ DES FÊTES	Camping

OCTOBRE

4 et 11 octobre	Opération Niévroz Propre	MUNICIPALITÉ	Mairie
18 octobre	Soirée théâtre	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle des fêtes
18 octobre	Atelier Halloween	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes
25 octobre	Spectacle	TEN'DANCE	Grande salle des fêtes

NOVEMBRE

11 novembre	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Monument aux Morts
11 novembre	Vin d'honneur + Banquet	ANCIENS COMBATTANTS	Gde/Pte salle des fêtes
15 novembre	Loto	SOU DES ÉCOLES	Grande salle des fêtes
20 novembre	Beaujolais Nouveau	ANCIENS COMBATTANTS	Grande salle des fêtes
22 novembre	Vide atelier	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle des fêtes

DÉCEMBRE

6 décembre	Sons et lumières	INTER ASSOCIATIONS	Gde/Pte salle des fêtes
14 décembre	Repas du 3^{ème} âge	MUNICIPALITÉ	Grande salle des fêtes
20 décembre	Préparation des colis de Noël	MUNICIPALITÉ	Gde/Pte salle des fêtes
31 décembre	Réveillon	RIDERS COUNTRY	Grande salle des fêtes

ANCIENS COMBATTANTS

PFITZENREITER Luc

lucflonaky@gmail.com
06 25 01 83 06

AOC CÔTIÈRE

ZARRELLA Christophe

christophe.zarrella@gmail.com
06 82 87 37 73

CLUB CANIN

JONS-NIEVROZ

BOUCHET Philippe
clubcanin.jonsnievroz@aol.com
06 76 65 83 07

CLUB ANSN

MARTINEZ Enrique
enriquema25@hotmail.fr
06 64 00 76 34

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Soleil d'Automne
BALANZA Françoise
clubsoleil01@orange.fr
06 47 95 70 11

COMITÉ DES FÊTES

ZARRELLA Christophe
nievrozcdf@gmail.com
06 82 87 37 73

FOOTBALL CLUB

LE LUÉNAZ
MANGOLA Rémy
r.mangola@cmd01.com
06 09 03 00 61

PARENTS D'ÉLÈVES

PONTAL Jeanne

parents.eleves.nievroz@gmail.com
06 98 73 53 25

PATCHWORK ET POINTS COMPTES

GUEUGNEAU Sylvie

gueugneausylvie@aol.com
06 14 81 15 23

RIDERS COUNTRY ROAD

HALEGUA Philippe

riderscountryroad@yahoo.fr
06 50 83 19 83

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ESSERTIER Sylviane

s.essertier@laposte.net
06 73 62 11 27

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE NIÉVROZ

LOPEZ François

francois.lopez01@orange.fr
06 16 14 82 32

SOU DES ÉCOLES

ESTEVES Angélique

sou.ecoles.nievroz@yahoo.fr
06 10 45 13 85

TEN'DANCE

OURS Evelyne

evelyne1956@msn.com
06 52 50 79 78

ADMINISTRATIONS

Allô Service Public

lundi et jeudi de 8h30 à 17h30
mardi et mercredi
de 8h30 à 12h30
vendredi de 13h à 16h15
3939

Mairie de Niévroz

34 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
04 78 06 12 50
mairie@ville-nievroz.fr
www.ville-nievroz.fr

3CM

ZAC Cap&Co
485 Rue des Valets
01120 Montluel
04 78 06 39 37
infos@3cm.fr
www.3cm.fr

Centre des Impôts

1 Rue du Palais
01606 Trévoux Cedex
04 74 00 94 56

Conseil Départemental

Hôtel du Département
45 Avenue Alsace Lorraine
BP 114
01003 Bourg en Bresse Cedex
04 74 32 32 32
www.ain.fr

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 Esplanade F. Mitterrand
69269 Lyon Cedex 02
04 26 73 40 00
www.auvergnerhonealpes.fr

Maison France service

ZAC Cap&Co
485 Rue des Valets
01120 Montluel
04 78 06 70 40
franceservicescotiere@3cm.fr

ANIMAUX

Refuge de Brignais

Parc d'Activités des Vallières
12 Rue de l'Industrie
69530 Brignais
04 74 23 23 81

COMMERCES

Aux Fourneaux de Marie

369 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
06 28 45 63 74

Épicerie du Platane

42 Place Aristide Briand
01120 Niévroz
04 78 06 12 45

ID Coiffure

221 Chemin des Pervenches
00120 Niévroz
06 36 14 07 21

Marché de Montluel

Place des Tilleuls
01120 Montluel
04 78 06 06 23
Tous les vendredis matins.

Pizza SANTA

Place Aristide Briand
01120 Niévroz
06 03 76 83 06
pizzasanta31@gmail.com



Le conciliateur de justice est une personne bénévole désignée par le premier président de la cour d'appel pour ses garanties d'impartialité et de discréetion. Il est investi de deux missions : favoriser le règlement à l'amiable des différends et le constater par écrit le cas échéant. **Le recours au conciliateur est gratuit et peut être utile pour régler un désaccord lorsqu'un procès paraît disproportionné par rapport à l'importance du problème.** Avec l'accord des parties, le juge saisi d'une affaire peut désigner un conciliateur pour procéder à une tentative préalable de conciliation, lorsque cela est prévu par la loi.

Renseignements : Maison France service.

INFORMATIONS PRATIQUES

CULTE

Paroisse de Montluel
12 Avenue P. Cormorèche
01120 Montluel
04 78 06 11 60
paroisse.montluel@orange.fr
www.paroissemontluel.fr

DÉCHÈTERIE DU MOULIN

Site à la Boisse
1064 Chemin de la Plaine
01120 La Boisse
Ouverture du lundi au samedi
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h45.
www.3cm.fr - info@3cm.fr

EMPLOI

Mission Locale Jeunes
65 Rue du Tour
01700 Miribel
04 72 88 08 88
accueil.miribel@mjbbourg.com

Pôle Emploi
Agence de Meximieux :
Rue de Verchères
01800 Meximieux
Agence de Miribel :
71 Rue du Tour
01700 Miribel
39 49
www.pole-emploi.fr

Satoemplois
www.satoemplois.com

ENFANCE

Association "Les enfants du Val Cottey"
72 Le Mail
01120 Dagneux
04 78 06 45 36
centrevalcottey@gmail.com

POMPES FUNÈBRES

Marbrerie Rosset
Chemin de Gillard
01120 Dagneux
04 78 06 18 04

SCOLAIRE

Crèche de Learn
249 Chemin des Moines
01120 Niévroz
06 77 36 90 99
lacrechedelearn@live.fr

Conseil Départemental de l'Ain PMI (Protection Maternelle et Infantile)
Centre Départemental de la Solidarité
1820 Grande Rue
01700 Miribel
04 78 55 30 71
30 01

Institution Saint Louis
(élémentaire et collège privés)
Rue du Pensionnat
01120 Dagneux
04 72 25 12 50

Lycée de la Côtière
270 Chemin du Grand Casset
01120 La Boisse
04 72 25 30 00

SANTÉ

Étiopathie
Fiona CLAUDE
49 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
06 15 17 30 81
fiona.claude@hotmail.com

Hôpital Privé d'Ambérieu
En Pragnat Nord
01500 Ambérieu en Bugey
04 74 38 95 95

Hypnose
Agnès BOSCHER
49 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
07 64 10 26 38
agnes.boscher.hypnose@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, plusieurs services accessibles en permanence sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Par INTERNET
www.caf.fr



- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaitre les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

- Sur L'APPLI MOBILE
Caf - Mon Compte



- Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play
- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

- Sur TWITTER
[@cafafain](https://twitter.com/cafafain)

- L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF
- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro d'allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

- Par TELEPHONE
0 810 25 01 10
(0.06 €/min. + prix d'un appel)

SOCIAL

CCAS
34 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
04 78 06 12 50
mairie@ville-nievroz.fr

CPAM
1 Place de la Grenouillère
01015 Bourg en Bresse
36 46

Antenne locale :
46 Route de Genève
01700 St Maurice de Beynost

Médiation familiale
www.caf.fr - 3230
www.ain-rhone.msa.fr
04 74 45 99 90
www.justice.gouv.fr
www.mediation-familiale.org

La médiation familiale est un accompagnement pour apaiser la situation par la reprise du dialogue, pour prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun et permettre aux personnes de créer leurs propres solutions.

Deux associations de médiation familiale dans l'Ain :

ADSEA 01 - Service CARIC
28 bis rue de Montholon
01000 Bourg en Bresse
04 74 32 11 60
caric.secretariat@sauvegarde01.fr

CIDFF de l'Ain
100 place Louis Blériot
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 39 64
cidff01@cidff01.fr
www.cidff01.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

SOCIAL

Maison des Personnes Handicapées
13 Avenue de la Victoire
01000 Bourg en Bresse
30 01

Centre Départemental de Solidarité
1820 Grande Rue
01700 Miribel
04 78 55 30 71

TOURISME

Office de Tourisme Le Costellan
Place de la Gare
01120 Montluel
04 72 25 78 54
tourisme@3cm.fr
www.tourisme.3cm.fr

TRANSPORTS

Aéroport St-Exupéry
BP 113
69125 Colombier-Saugnieu
0826 80 08 26

Taxi Ambulances de la Côte
Eric DUVAL
06 75 10 28 23
ambulancesdelacotiere@gmail.com

Gare SNCF
Place de la Gare
01120 Montluel
36 35

Rivaton Jérôme Taxi
07 81 81 70 95
jerome.rivaton@gmail.com

TAD de la 3CM
04 78 98 56 26
3cm@philibert.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport de l'Ain
1 Rue François Arago
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 01 77
www.transportsdelain.fr
accueil-siege@rdtain.fr



Risques industriels majeurs



En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...



Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com

SOS Amitié : 09 72 39 40 50 / 31 14

Enfance Maltraitée : 119

Violences aux femmes : 39 19

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Lutte contre le cyberharcèlement : 30 18

Lutte contre le harcèlement scolaire : 30 20

Enedis (Électricité) : 09 726 750

GRDF (Gaz) : 0 800 47 33 33

Suez (Eau) : 09 77 401 130

Urgences vétérinaires : 31 15

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

**NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE À DES RISQUES MAJEURS,
ENSEMBLE APPRENONS À LES CONNAÎTRE ET À LES GÉRER...**

Détermination des risques et consignes de sécurité selon D.D.R.M.

(Dossier Départemental des Risques Majeurs)

- La commune de Nievroz est confrontée au risque d'inondation pouvant provenir d'une montée des eaux du Rhône et du Cottey en cas de fortes précipitations.
- Riveraine du Rhône, la commune est également concernée par le risque de rupture du barrage de Vouglans situé sur l'Ain, affluent du Rhône (peu probable !).
- Enfin, le risque de transport de matières dangereuses (TDM) est dû au passage de canalisations de gaz souterraines exploitées par gaz de France.

Ces risques ont conduit la commune à élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) conjointement avec la Préfecture de l'Ain, le S.D.I.S., la Gendarmerie, le Comité Sécurité de la commune.

Ce Plan Communal de Sauvegarde a pour objet de définir : l'évaluation des risques, la gestion des situations de crise, les moyens d'alerte et la conduite à tenir, les moyens nécessaires à l'organisation des secours, l'organisation et la documentation pour l'information des populations...

**Plan Communal de Sauvegarde - le DICRIM complet est disponible
sur le site web de la commune : www.ville-nievroz.fr (rubrique Risques Majeurs)**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



En cas d'inondation suite à de fortes précipitations :

- coupez le courant électrique,
- surélevez tout ce qui peut se détériorer au contact de l'eau (documents, meubles...),
- si la situation l'exige, fermez également le gaz et montez sur les hauteurs (balcons, toits...) afin que les secours puissent vous repérer,
- **en cas d'évacuation** : fermez toutes les ouvertures de votre habitation, prenez avec vous vos objets de valeur et vos papiers.



En cas d'inondation suite à une rupture de barrage :

- dès l'alerte, évacuez l'habitation en respectant strictement les consignes de sécurité données par la mairie, les services de secours ou la gendarmerie,
- **important** : signalez votre départ afin d'éviter toutes recherches intempestives qui pourraient mobiliser inutilement les services de secours.



En cas de rupture d'une canalisation de gaz :

- dès l'alerte ou l'apparition de l'odeur de gaz, évitez tout contact électrique,
- éteignez tous les foyers existants (cigarette, cheminée, barbecue...),
- évacuez au plus vite dans le sens contraire du vent sur une distance de 500 mètres au minimum (conformez vous aux prescriptions des services de secours),
- avant de regagner le secteur, attendez les directives des services de secours.

IMPORTANT : Si vous n'êtes pas sur place, n'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à une autre activité. Informez vous en mairie afin de connaître le lieu où ils ont été transférés !